

Process de génération des Certifications professionnelles

Description

Niveau attendu : Communication sur les certifications, blocs de compétences, débouchés.

1. Supports de communication :

- **Plaquettes et brochures** : Élaboration de documents informatifs détaillant les différentes **certifications proposées**, les **blocs de compétences associés**, ainsi que les **débouchés professionnels**. Ces supports doivent être disponibles en ligne et distribués lors des événements de formation.

2. Site internet :

- Mise à jour régulière du site web avec des sections dédiées aux certifications, incluant des **descriptions complètes des compétences acquises**, des **prérequis nécessaires**, et des **perspectives de carrière**. Le site doit également comporter des témoignages d'anciens bénéficiaires ayant réussi ces certifications.

3. Partenariats avec des entreprises :

- Établissement de partenariats avec des entreprises pour valider la **pertinence des certifications proposées** et

garantir que les compétences enseignées répondent aux besoins du marché. Les lettres de partenariat ou les conventions signées peuvent servir de preuve de ces collaborations.

4. Accréditations :

- Obtention et affichage de l'accréditation officielle des certifications délivrées. Cela inclut la reconnaissance par des instances professionnelles, des organismes de certification, ou des labels qualité. Les documents d'accréditation doivent être accessibles au public.

5. Taux de réussite aux certifications :

- Publication des taux de réussite aux examens de certification, ventilés par type de formation et par public cible. Ces données doivent être régulièrement mises à jour et présentées de manière claire pour permettre une évaluation de l'efficacité des formations.

6. Suivi des certifiés :

- Mise en place d'un système de suivi des certifiés pour recueillir des informations sur leur insertion professionnelle et l'utilisation des compétences acquises dans leur emploi. Des enquêtes ou des entretiens peuvent être réalisés pour évaluer l'impact des certifications sur leur carrière.

7. Conformité aux référentiels :

- Vérification que les certifications proposées sont conformes aux référentiels nationaux et sectoriels. Cela inclut la mise à



jour des contenus de formation en fonction des évolutions des référentiels et des exigences du marché.

Conclusion

Ces éléments démontrent l'engagement de l'organisme à fournir une certification professionnelle ECGP pertinente et reconnue, garantissant ainsi la qualité de la formation et l'employabilité des bénéficiaires. En communiquant de manière transparente sur cette certification, l'organisme contribue à renforcer la confiance des futurs apprenants et à les orienter vers des parcours professionnels réussis.